



SUPERGA BEAUTY

Fournisseur de beauté

SUPERGA BEAUTY, fournisseur de beauté s'engage dans la promotion de la Charte de la Diversité.



« Nous avons décidé de nous engager en fin d'année 2019 aux côtés des 3 800 signataires de la Charte de la diversité à lutter contre les discriminations et à promouvoir la diversité au sein de Superga Beauty ».

« Notre conviction est que la diversité constitue pour Superga Beauty un enjeu de performance économique et social. En la

plaçant au cœur de notre stratégie, elle devient un avantage dont l'impact se fait sentir notamment sur notre créativité et sur notre compétitivité », explique Leslie BRÉAU MENIGER, Directrice Générale - CEO du Pôle Beauté de Superga Beauty.

SIGNER & AGIR

La Direction de Superga Beauty a déjà mis en oeuvre une action concrète :

- Sur le site industriel de Saint-Quentin, mise en place d'un projet de réinsertion professionnel destiné aux femmes victimes de violence conjugale dans le cadre d'une convention signée avec le CCAS en avril 2017. « Ce qui nous a permis d'intégrer depuis, 5 femmes dans le cadre de contrat intérimaire. À la date d'aujourd'hui, deux sont intégrées en CDI, nous poursuivons les intégrations » souligne Leslie BRÉAU MENIGER.

Signer cette Charte de la diversité est un engagement fort chez Superga Beauty qui contribue à améliorer la cohésion des équipes, qui est source d'un « meilleur vivre ensemble » et donc de performances au sein de l'entreprise.

A PROPOS DE LA CHARTE DE LA DIVERSITÉ



La Charte de la Diversité est un texte d'engagement créé en 2004 et qui compte aujourd'hui plus de 3800 signataires (entreprises, établissements publics, associations, collectivités locales...). Elle est proposée à la signature de tout employeur, qui souhaite par une démarche volontariste, agir en faveur de la diversité et dépasser ainsi le cadre légal de la lutte contre les discriminations pour faire de la diversité un axe stratégique.

Pour plus d'informations : www.chartre-diversite.com

À PROPOS DE SUPERGA BEAUTY

Depuis près de 20 ans, Superga Invest* est au service des grandes marques du luxe et de la beauté. Spécialisé à l'origine dans deux activités principales, la logistique et le conditionnement cosmétique pour les industries du luxe, le groupe familial français Superga Invest, fondé et dirigé par Alain Bréau depuis 2001, a réorganisé son pôle beauté, sous l'entité SUPERGA BEAUTY.

SUPERGA BEAUTY, fournisseur de beauté, s'articule autour de trois pôles distincts :

- ➔ **SOUS-TRAITANCE** : Fabrication soins & parfums, remplissage, conditionnement, copacking
- ➔ **PROMOTION & RETAIL** : Conception et fabrication packaging, bagagerie, pinceaux et applicateurs
- ➔ **FULL SERVICE** : Façonnier, marques blanches, Full-buy
- ➔ Propriétaire de 5 sites industriels basés dans les hauts de France et fort d'une équipe de près de 350 collaborateurs répartis sur 3 continents, Superga Beauty agit et réagit au plus près des demandes et des besoins de ses clients. L'agilité et la rigueur sont ancrés au cœur de l'activité et permis au groupe de se tailler une place de choix dans le paysage des fournisseurs cosmétiques.

* Le Groupe Superga Invest représente aujourd'hui un chiffre d'affaires de 100 Millions d'euros avec 1 000 salariés.

SUPERGA BEAUTY INDUSTRIE | SUPERGA BEAUTY PROMOTION & PACKAGING | SUPERGA BEAUTY FULL SERVICE

www.supergabeauty.com

Relations Presse Superga Beauty - Nataly JOUBERT

Tél : +33 (0)6 09 42 25 94 - natalyjoubert@gmail.com - Photos sur simple demande